

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue                                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | Title on header taken from:/<br>Le titre de l'en-tête provient:  |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  | <input type="checkbox"/> Title page of issue/<br>Page de titre de la livraison                                     |
|  | <input type="checkbox"/> Caption of issue/<br>Titre de départ de la livraison                                      |
|  | <input type="checkbox"/> Masthead/<br>Générique (périodiques) de la livraison                                      |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUÉBEC

---

AVIS

Nous présentons nos excuses aux Abonnés de la *Semaine Religieuse* pour le retard apporté à la publication du présent numéro. Le déménagement de notre atelier a été plus long que nous ne l'avions prévu.

L'ADMINISTRATION

---

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Nous sommes inondés, depuis une vingtaine d'années surtout, d'opuscules relatant des visions, des prophéties, des signes précurseurs, dit-on, de grands événements. Il n'est pas jusqu'à la fin du monde, qui n'ait été annoncée pour tel jour et telle heure. Les faits ont beau multiplier les démentis, on ne cesse jamais de rééditer une prose payante évidemment.

Quel cas faut-il faire de ce genre de livres ? S'il s'agit de livres qui n'ont reçu aucune approbation de l'autorité ecclésiastique, ni même le *simple permis d'imprimer*, il n'y a qu'un parti à prendre, c'est de s'en interdire la lecture. La plupart de ces productions en effet, sont le fruit de cerveaux malades, trompés par leurs propres hallucinations ou par le démon, quand elles ne sont pas inspirées par le lucre ou même par de sacrilèges projets. La curiosité et la crédulité peuvent s'en repaître, — on ne le sait que trop, — mais quel motif en retiennent les bonnes mœurs ? Le plus souvent, de semblables lectures font de terribles ravages dans certaines âmes.

S'il s'agit de livres recommandés par la sainteté de leurs

auteurs ou approuvés par l'autorité ecclésiastique, en principe général, tout chrétien peut les lire avec fruit. Néanmoins, comme l'abus des meilleures choses devient nuisible, la prudence doit régler même ces lectures." Il ne faut pas oublier que la meilleure nourriture de l'âme sera toujours celle des enseignements puisés aux sources limpides de l'Évangile.

Mais, que les voyants et les voyantes modernes fassent donc silence ! Assez d'imposteurs et de folichonneries !

Dans un opuscule intitulé : *A la veille des Événements*, et dont la 15<sup>e</sup> édition a été publiée en 1881, on annonçait l'avènement au trône de France d'un grand roi. Cependant, en l'an de grâce 1896, le grand roi est encore invisible.

Vers la fin de 1877, une voyante annonçait que Pie IX irait mourir en France, et que Victor-Emmanuel mourrait au Mexique. Or, Pie IX et Victor-Emmanuel sont tous deux morts à Rome.

Il est paru, l'année dernière, une brochure intitulée : le *Grand Coup*, et annonçant la fin du monde pour le 1<sup>er</sup> septembre prochain. Soyez sûrs que ce jour ne verra rien d'extraordinaire sur la machine ronde.

On a fait grand bruit, il y a une douzaine d'années, autour d'une *voyante* du midi de l'Italie, chez laquelle se produisaient des phénomènes assurément extraordinaires. Il a été démontré que ses prophéties n'étaient point l'œuvre de Dieu.

Que dire de ces deux voyantes, dont l'une refusait d'obéir pleinement à une injonction de son Ordinaire, et dont l'autre ne voulait pas du confesseur qui lui avait été donné ?

Ce qui est le plus déplorable, c'est que toutes ces folies sont admises, non seulement par les ignorants, mais même par des personnes instruites.

Nos lecteurs ont entendu parler, sans doute, de la célèbre prophétie d'Orval. Eh bien ! " elle est l'œuvre d'un prêtre égaré par l'esprit de singularité qui n'eut, en composant cette mystification, que le désir de s'amuser de la crédulité de ses contemporains." C'est ce que ce prêtre a avoué lui-même dans une lettre qui existe encore.

On ne saurait donc être trop en garde contre cette tendance générale qui porte à croire à toute sorte d'esprits, et dont la conséquence est d'amener à douter des miracles les plus authentiques, et même des récits consignés dans la sainte Écriture.

Pourquoi faire si grand cas de ce que l'Eglise ne nous demande pas de croire, se préoccuper si vivement de ces *voyantes* et de ces *voyants* contre lesquels elle nous met plutôt en garde. On est dupé, et humilié, parce qu'on n'a pas voulu tenir compte du contrôle officiel de l'Eglise. Après tout, il n'est pas si difficile en présence de ces phénomènes, de se demander : quel est l'enseignement de l'Eglise à ce sujet ? Il l'est encore moins de consulter ceux qui sont chargés d'enseigner et qui doivent suffisamment connaître leur théologie pour donner les principes qui régissent cette matière. En outre, la prudente réserve et les enseignements des saints ne cessent de nous prêcher la circonspection.

Cette question est plus importante qu'on ne le pense généralement. Pour s'en convaincre, il suffit de relire ce que dit Eusèbe Amort : " Ce qui m'a poussé à écrire ces pages, c'est l'usage immodéré que l'on fait de nos jours de toutes ces révélations et prophéties, dont on parle non seulement dans les conversations mais quelquefois *du haut de la chaire sacrée*.

" Or, j'estime que cette coutume est fâcheuse pour la religion, nuisible au salut des âmes et tout-à-fait contraire à l'esprit de l'Eglise.

" D'où il ressort, conclut l'auteur cité, qu'il ne faut répandre en public rien d'incertain en fait de miracles et de visions, et que les faits qui sont démontrés vrais, il ne faut encore les publier que sur l'avis d'excellents théologiens.

" Rappeler cette règle, n'est assurément ni rejeter la foi au surnaturel, ni en particulier mépriser les prophéties inspirées par l'Esprit-Saint. C'est tout simplement entrer dans la pensée de l'Eglise notre Mère, et comme l'écrivait un vénérable religieux que ses importants ministères mettent en relation avec d'éminents personnages, c'est combattre les illusions à l'aide desquelles l'esprit mauvais fait autant de mal aux chrétiens qu'il en fait aux infidèles par l'erreur."

Ces dernières paroles sont à retenir et n'ont rien d'exagéré.

Au lieu d'écouter ces visionnaires, dont les prédictions ont chaque jour besoin d'interprétations nouvelles, prêtons une plus grande attention à la parole de Dieu — qui ne passe pas. — Ceux qui croient le plus facilement aux inepties des visionnaires, sont généralement ceux qui font le moins de cas de la parole de Dieu — ce qui est leur premier châtement.

Nous répétons donc, en terminant, l'avertissement de l'A-

pôtre : "Frères bien-aimés, gardez-vous de croire à tout esprit, mais cherchez à discerner si ces esprits sont de Dieu, car beaucoup de faux prophètes se sont répandus dans le monde."

---

### Une lettre de Mgr Blais

Montréal, 12 juin 1896.

A Monsieur George Martin, de Ste-Blandine, Rimouski.

Monsieur,

Vous me demandez si c'est une faute grave de voter contre le mandement des Evêques sur les Écoles du Manitoba.

Je réponds : Oui, c'est une faute grave dans les présentes élections de voter pour un partisan de M. Laurier qui n'a pas encore déclaré qu'il suivrait le mandement des Evêques sur la question des écoles du Manitoba.

† ANDRÉ ALBERT

Ev. de St-Germain de Rimouski.

---

### Télégrammes fin de siècle

A Mgr Adelard Langevin, Arch. de St-Boniface.

Comme vous avez pris une part active dans mon élection, je suppose que vous êtes heureux de connaître le résultat. Je suis élu par 275 voix de majorité, ce qui ne s'était jamais vu pour un libéral ici, avant que vous vous en mêliez.

D. Monet, M. P.

A Mgr Lafèche, Evêque de Trois-Rivières.

La réponse de l'électorat, libre de Laprairie-Napierville à l'anathème que vous m'aviez lancé spécialement, est une majorité de 275, ce qui ne s'est jamais vu ici pour aucun libéral, avant que vous vous fussiez occupé de nous.

D. Monet, M. P.

## CORRESPONDANCE DE ROME

Triduum à St-Antoine en l'honneur du  
Bienheureux Théophile.

(suite)

Le lendemain, second jour du Triduum, Son Eminence le Cardinal Aloisi Masella, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, offrait de bonne heure le saint Sacrifice. Les messes basses étaient plus nombreuses que le jour précédent. Parmi les membres des deux clergés, nous avons remarqué Mgr Mauro des Mineurs Capucins, un Evêque du Mexique, les Généraux des Servites et des Théatins etc. . . . A 10½ heures, grand'messe pontificale célébrée par Sa Grandeur Mgr Simon Milinovich, Archevêque d'Ativaci (Monténégro) : une délicieuse messe pour Soprani et Contralti fut exécutée par un chœur d'enfants assistés par les deux professeurs Mori et Moreschi, dont les voix inimitables se confondaient admirablement avec celles des enfants : on nous assure que ces deux derniers n'avaient aucune connaissance préalable de cette messe, dont l'exécution fut parfaite, à la grande satisfaction de l'auteur lui-même, qui dirigeait les deux chœurs. Le soir, à l'issue des vêpres, Panégyrique du Bienheureux par le R. Père Antoine de Trobaso, des Mineurs réformés, custode de la province de Lombardie. Il nous serait difficile de donner, ne serait-ce qu'un simple aperçu de ce vibrant discours empreint d'une éloquence et d'une chaleur vraiment apostolique : l'auditoire qui se pressait dans l'église ou se tenait debout, du moins en grande partie, écoutait immobile comme une statue. Le moine, capable de soulever les masses, débuta par un superbe tableau où il dépeignit en traits de maître, l'état agité de la société contemporaine : " Voulez-vous trouver la paix, le calme ? Imiter Théophile de Corté, cherchez Dieu ; en cherchant Dieu vous trouverez la vérité qui donne le calme, la paix, cette paix sans laquelle il n'est pas de bonheur véritable ; ayant trouvé Dieu conservez-le, prêchez-le, " trois propositions que l'orateur appuya par les arguments les plus saisissants et les plus pratiques, s'adressant au peuple aussi bien qu'au clergé, ce dernier étant toujours très nombreux en

pareilles circonstances. Après le Panégyrique, mêmes chants, mêmes cérémonies qu'au premier jour.

Nous voici au dimanche : c'est le jour de clôture, qui ne cèdera en rien aux deux premiers. Le matin à 7 heures, nous étions convoqués pour recevoir solennellement Son Em. le Card. Gotti, de l'Ordre des Carmes, qui bientôt après célébrait la messe de communion générale. A 10½ heures, grand'messe pontificale célébrée par Mgr Milani, Archevêque titulaire de Side. La même chorale exécuta une messe solennelle à quatre voix (Soprani, Contralti, Ténors et Basses), à l'issue de laquelle l'auteur, dont nous parlerons tout à l'heure, fut vivement félicité.

Dans la matinée, les messe basses se succédaient sans interruption. On remarquait Mgr Passerini, Carmerlingue de la sainte Eglise, les Généraux des Dominicains, des Carmes Déchaussés, les Procureurs des Passionistes et des Barnabites, l'ex-Général des Servites, etc. . . Le soir, 3 heures, les chaises et les bancs étaient pris d'assaut, ces fervents ne devaient quitter leur siège qu'après 8 heures ! Les vêpres solennelles commencées à 5 heures et chantées par le T. R. Père Raphaël, Procureur de notre Ordre, furent suivies du Panégyrique donné par le T. R. P. Joseph Valbori, des Mineurs Observants, curé de la Basilique de St-Sébastien hors les murs : il nous fit connaître le Bienheureux dans les détails de sa vie intime et dans son apostolat pour le salut des âmes. Son langage toujours à la hauteur du sujet et des circonstances, son geste toujours en harmonie avec la pensée, et sa voix sonore ne surprirent personne : on connaît à Rome le brillant orateur qui, après avoir illustré les grandes chaires de la Péninsule, avait prêché le dernier carême à l'Archi-basilique de St-Jean de Latran. Après le discours, dernière exécution de l'antienne *Euge serve bone*, de l'hymne *Jesu corona celsior*, et dernière bénédiction avec la relique du Bienheureux.

\*  
\* \*

#### Le R. P. Pierre Baptiste et la musique sacrée

En donnant le compte-rendu abrégé des fêtes du Triduum, nous avons à peine laissé entrevoir ce que nous nous proposons de traiter dans un article spécial. Tous les chants en musique exécutés pendant ces trois jours inoubliables sont l'œuvre du T. R. Père Pierre-Baptiste de Folconora, l'éminent organiste

de notre collègue international. Nous voudrions être suffisamment versé dans l'art musical pour faire ressortir tout le mérite de ses nouvelles compositions : nous prions nos lecteurs de nous pardonner la hardiesse d'émettre modestement notre opinion en l'appuyant sur des témoignages irrécusables.

L'auteur dont nous parlons, est le type parfait du moine artiste : la douceur, l'humilité, la modestie rehaussent merveilleusement son talent musical. Profondément ému devant les chaleureuses félicitations des artistes les plus distingués de la Ville Eternelle, par suite de l'effet grandiose de ses compositions exécutées pendant ces jours avec une précision mathématique, ce fils de saint François répondit simplement : " C'est le fruit des prières des âmes pieuses. " Disciple de l'école de Palestrina, sa musique est purement et simplement sacrée, reflétant la piété de son âme dans chacune de ses modulations, sans exclure les vols hardis du génie artistique : l'auteur nous a affirmé qu'il avait constamment refusé, non pas seulement l'étude, mais la simple lecture elle-même, des opéras de théâtre. Est-ce à dire que notre maëstro a pu se montrer au public sans rencontrer les censures de la critique ? " Il n'y eut jamais de gloire sans jalousie. " Trop souvent hélas ! ce proverbe se vérifie à la lettre on lui reprochait jadis quelques inexactitudes qui, dans la fougue de la composition échappent parfois aux grands maîtres eux-mêmes. Toutefois, nous devons ajouter que ses adversaires, dont les appréciations n'étaient pas entièrement inspirées par la charité chrétienne, n'ont pas été loin de leur *mea culpa* et ont laissé échapper cette parole que nous gardons précieusement : " La musique du Père Pierre-Baptiste est de la bonne musique et d'un style excellent (*Musica buona e di ottimo stile*). " Telle est la musique que nous avons goûtée pendant le Triduum.

La messe à trois voix exécutée le premier jour, est une très belle messe : un journal de Rome relevait en termes élogieux la majesté et la gravité du *Kyrie*, la douceur du *Qui tollis* et la désinvolture du *Credo*.

Celle du lendemain, composée exclusivement pour les Religieux et les maisons d'éducation, et exécutée par deux chœurs d'enfants, nous a fait songer à un chœur d'anges descendus du ciel. Mais c'est le troisième jour que le génie de l'artiste allait se révéler dans toute sa grandeur par l'exécution de sa messe



solennelle à quatre chœurs. Le *Kyrie* est ce que l'on peut rêver de mieux achevé en fait de gravité et d'harmonie. Le *Gloria* est de tous points admirable ! ce chœur d'enfants placés à distance et redisant à plusieurs reprises : *Gloria in excelsis Deo*, est d'une beauté parfaite. — Deux prêtres venus de France et qui nous coudoyaient pendant la messe étaient littéralement enthousiasmés par ces chants. Nous voudrions citer encore d'autres motets, l'hymne : *Jesu corona*, à trois voix, exécutée le dernier jour, etc. Mais nous craignons d'abuser de la bienveillance de nos lecteurs. Qu'on nous permette d'ajouter un mot sur l'antienne : *Euge serve bone*, que l'artiste Franciscain venait de composer pour la circonstance. Elle est à dix voix, réparties en trois chœurs séparés, sans accompagnement, et le premier au grand orgue. L'accord du motet est un *pianissimo* des plus harmonieux qui se renforce presque insensiblement : bientôt les voix puissantes s'arrêtent interrompues par le chœur d'enfants qui semblent impatients de se faire entendre ; ils nous débute un motet du plus bel effet qui reçoit ensuite un développement des deux chœurs séparés ou réunis. Suit une digression qui rappellent la première idée enrichie de nouveaux contre-points. Les voix entrent ensuite l'une après l'autre, en un ensemble harmonieux où elles atteignent sans effort le *maximum* de la sonorité. Enfin, un *decrescendo* d'un goût parfait nous amène à la conclusion.

Un critique romain, maëstro éminent et qui se montre impitoyable pour toute infraction aux règles du contre-point, aussi bien que pour l'intrusion du théâtre dans les chants de l'Eglise, vient de publier un article où il appelle cette dernière composition : "Un travail vraiment magistral." Nous souscrivons volontiers à ce témoignage à la fois si flatteur et si vrai, en ajoutant que par ses compositions éminemment religieuses, notamment par sa *Messe* à quatre voix et par le motet "*Euge serve bone*," le Père Pierre-Baptiste aura désormais sa place marquée à côté des grands maîtres.

\*  
\*  
\*

#### Nomination Pontificale.

Le 22 janvier dernier, le T. R. P. Pierre de Rocca di Papa, Définitéur Général de notre Ordre recevait la nomination d'Ex-

aminateur du Clergé Romain. Par un billet de la Secrétairerie d'Etat en date du 7 mai ; Sa Sainteté conférait au même Père le titre de Consultant de la Congrégation des Evêques et Réguliers. Nos félicitations au nouvel élu.

\*  
\* \*

#### Chapitre Général des Mineurs Capucins.

Le Chapitre Général des Mineurs Capucins a été célébré le 7 mai au couvent di Santi Quatro Coronati, près de St-Jean de Latran, sous la présidence de Son Eminence le Card. Legna. Le R. P. Bernard d'Andernatt a été confirmé dans sa charge de Ministre Général à la presque unanimité des suffrages. Son définitoire est composé des T. RR. PP. Fulgence de Coyensay, Ludovic de Porrentruy, Paul de la Piere, prédicateur apostolique, Hyacinthe de Troina, Juconde de Matrone et Joseph Hevaneras.

\*  
\* \*

#### Funérailles nationales à l'Araceli.

Le lundi, 11 mai, par décision du Conseil municipal de Rome, un service solennel fut célébré dans notre église de l'Araceli pour le repos de l'âme des soldats victimes de la guerre d'Afrique. Au centre de l'édifice sacré s'élevait un catafalque grandiose et artistique, au sommet duquel reposait sur un magnifique coussin noir le drapeau national en berne : la nef du milieu était entièrement occupée par les différentes tribunes réservées au corps des invités. Assistaient à la funèbre cérémonie le Roi et la Reine, les membres de la Chambre et du Sénat, le Corps diplomatique, les attachés aux ambassades, les grands dignitaires de l'Etat, ainsi que les membres du Conseil municipal, dont quelques uns, s'inspirant à leur haine sectaire, avaient vivement combattu la proposition relative à ces mêmes funérailles.

La Grand'Messe fut chantée par Sa Grandeur Mgr Jacques Ghezzi, des Mineurs Observants, assisté par les Religieux qui desservent le vénérable Sanctuaire. Un chœur de cent voix sans accompagnement exécuta la célèbre messe en cinq parties, de Eugène Terziani, sous la direction de Raphaël Terziani, fils.

du regretté maestro, dont les compositions, quoique s'écartant parfois du sens du texte liturgique sont toujours d'un effet saisissant et dramatique.

\*  
\* \*

#### Approbation Pontificale des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

Le 14 mai, fête de l'Ascension, notre Rme P. Général a porté la plus agréable des surprises à la Communauté des Franciscaines Missionnaires de Marie, via Giusti 12. Devant le Conseil Général de l'Institut et toutes les Sœurs réunies, Sa Paternité Révérendissime a promulgué le Décret Pontifical qui approuve définitivement les Constitutions de l'Institut. Cette promulgation a été accueillie par le chant du *Te Deum* et du *Magnificat*.

La nouvelle faveur du Saint Siège donne la sanction suprême à cette famille religieuse, qui depuis vingt ans a été merveilleusement bénie par la Providence.

Actuellement elle compte une trentaine de maisons en Europe et dans le pays des Missions; et ses membres au nombre de douze cents environ, se dévouent aux soins d'une multitude d'enfants, jeunes filles, malades, vieillards, formant un total de plus de quatre cent mille personnes.

\*  
\* \*

#### Couronnement de la Vierge du Sanctuaire ad Rupes.

Par l'initiative de l'Union Catholique Italienne, un grand pèlerinage au sanctuaire de Ste-Marie *ad Rupes* avait été organisé pour le dimanche 17 mai à l'occasion du couronnement de l'image de la Ste Vierge décrété par le Chapitre de St-Pierre. Le sanctuaire est situé dans le diocèse de Napi, en Toscane, près du Château Saint-Elie, endroit illustré dès le 6me siècle par les moines Bénédictins. Deux arches gigantesques, s'élevant à une hauteur vertigineuse, forment autour du pieux asile comme une forteresse inexpugnable, d'où le vocable de Ste Marie *ad Rupes*. Après bien des vicissitudes, la garde du sanctuaire était confiée dernièrement aux RR. PP. Franciscains Irlandais du couvent de St-Isidore à Rome. La construction du couvent, qui, malgré sa pauvreté, coûta des sommes

énormes à cause des difficultés de l'endroit, fut principalement l'œuvre du T. R. Grégoire Janknecht, ex-Définitéur Général véritable illustration de la Province Franciscaine de Saxe! En 1892 l'entreprise encouragée par la bénédiction du Saint Père et l'approbation du Rme P. Ministre Général, était amenée au point de permettre aux Pères de s'y installer définitivement. Des prodiges sans nombre, surtout des conversions de pécheurs, ont créé une véritable célébrité à ce béni Sanctuaire, où l'on voit accourir les foules pieuses pour invoquer Celle que l'Église appelle le Secours des chrétiens et le Refuge des pécheurs.

FR. FRANÇOIS AUGUSTIN D'ISOLABONA

## HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

### Notre-Dame de Montauban

C'est à trois lieues et demie de Saint-Ubalde qu'est située la paroisse de Notre-Dame des Anges de Montauban.

Vers 1870, quelques colons prirent en cet endroit des lots qu'ils commencèrent à défricher. Personne cependant n'y résida avant 1872. Ce fut M. Narcisse Bélanger, curé de Deschambault, qui fit ouvrir le premier lot. Il le fit habiter par deux de ses frères, hommes actifs et intelligents, qui surent employer leurs ressources à l'avancement de leurs propriétés.

A la demande de M. Bélanger, premier colonisateur de Montauban, qui avait une grande dévotion à la sainte Vierge, ce canton fut placé sous la protection de Notre-Dame des Anges.

La chapelle de Notre Dame des Anges de Montauban a été bénite et livrée au culte le 6 mai 1877 par M. G. A. Chavigay de la Chevrotière, curé de Saint-Ubalde, desservant de cette mission.

Le premier curé résident fut M. F. E. J. Casault. Il arriva à Montauban le 2 décembre 1880. Il fut remplacé le 2 octobre 1881 par M. E. Lamontagne qui resta dans la paroisse jusqu'en 1886. M. Jean-Baptiste Gosselin lui succéda. Le 15 novembre 1895, ce dernier remettait l'administration de la paroisse à M. S. Garon, curé actuel.

### La franc-maçonnerie au siècle dernier

Dans une lettre du 17 août 1790, adressée par la reine Marie-Antoinette à son frère l'empereur d'Autriche Léopold II, on trouve ce curieux passage, qui mérite d'être reproduit.

“ Prenez bien garde là-bas à toute cette association de francs-maçons. On doit déjà vous avoir averti ; *c'est par cette voie que tous les monstres d'ici comptent arriver dans tous les pays au même but.* Oh ! Dieu garde ma patrie et vous de pareils malheurs ! ”

### Une constatation

De la *Vérité* :

“ D'une manière générale, on peut dire que les électeurs canadiens-français ne paraissent pas avoir fait le moindre cas de la parole épiscopale. Voilà ce qui ressort le plus clairement du scrutin du 23 juin, voilà la note dominante de la situation : M. Laurier, avec sa politique d'enquête et de conciliation, l'emporte sur nos premiers pasteurs qui s'étaient prononcés pour la justice et le respect de la décision du Conseil privé.

“ Nous commençons à récolter les fruits amers du libéralisme qu'à pleines mains, et à peu près impunément, on sème dans notre pays depuis trente ans. Et nous n'avons engrangé que les premières gerbes de cette affreuse moisson ! ”

### Causeries sur le spiritisme (suite)

En dehors de l'explication que tout le genre humain, le vulgaire comme le savant, a toujours donnée des phénomènes spirites, aucune autre ne saurait mériter confiance : le démon est le véritable auteur de ces phénomènes. C'est pourquoi nous ne nous attarderons pas à réfuter les différentes hypothèses imaginées pour échapper à l'unique vérité, et nous passerons immédiatement à la question suivante : Le démon peut-il intervenir parmi les chrétiens ?

Non seulement il peut intervenir parmi les chrétiens, mais il intervient réellement, de différentes manières. Cependant

les chrétiens de bonne foi et les catholiques pratiquants n'ont, pour ainsi dire, rien à souffrir de l'ingérence immédiate du démon. Ils ont la promesse de Notre-Seigneur que personne ne sera tenté au-dessus de ses forces; ils ont pour se défendre, la prière, les sacrements et les exorcismes de l'Eglise dans les cas d'obsession. De cette façon, tout chrétien fidèle n'a rien à craindre du démon, et des millions de chrétiens vieillissent et meurent, sans avoir jamais rien à souffrir des insultes de l'enfer.

Mais la condition des païens et des mauvais chrétiens est bien différente. La Providence de Dieu a décrété — nous le savons par les saintes Ecritures et l'histoire — que les esprits rebelles à Dieu sont contraints, en quelque manière, de remplir un rôle dans le système universel de cette même Providence. C'est pour cela que Dieu a voulu que leur malice obstinée servit d'instrument aux vengeances divines contre les hommes rebelles à Dieu et condamnés à la perdition éternelle.

Par conséquent, si la Justice divine permet aux démons d'exercer leur perversité au sein de la gentilité, c'est-à-dire des païens, comme l'attestent les histoires anciennes et les relations des missionnaires contemporains, il n'est que juste, que Dieu laisse aux démons, ses justiciers, la faculté de traiter d'une façon pareille les chrétiens apostats, et plus durement encore les apostats du catholicisme.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si au milieu des catholiques, le démon répond si aisément aux invitations qui lui sont adressées dans les assemblées spirites, et s'il y multiplie les phénomènes préternaturels au grand détriment sinon pour la ruine de ceux qui les provoquent.

Quelle est la conduite tenue par Satan dans le spiritisme ?

Il se comporte dans les pratiques spirites comme il s'est toujours comporté dans les pratiques idolâtriques et magiques des temps passés.

Un spiritisme pieux et chrétien n'est-il pas possible ?

Si l'on appelle spiritisme l'usage de prier les anges et les saints, il est évident que ce spiritisme est honnête et pieux. Mais l'emploi du mot spiritisme dans le sens de *dévotion* est condamnable, et expose à tomber dans l'erreur. Si l'on entend le mot spiritisme dans son sens naturel et usuel, force nous est de répondre absolument : non, un pareil spiritisme n'est pas permis.

Les doctrines spirites sont-elles incompatibles avec la foi chrétienne ?

Ce que nous en avons déjà dit, le prouve surabondamment, et il est hors de doute que le spiritisme christianisé, comme l'on dit, est hypocrite, coupable et ruineux.

Mais le spiritisme ne conduit-il pas au christianisme ?

Quelquefois, et par accident. Cependant, l'expérience le prouve, les doctrines sur la divinité sont plus propres à en obscurcir l'idée qu'à en démontrer l'existence.

Enfin est-il permis de jouer aux esprits, de consulter en somnambules les esprits familiers, de recourir au spiritisme en cas de maladie, d'évoquer les défunts ?

Non, tout cela est mal, et sévèrement défendu par les lois de l'Eglise et de Dieu.

Conclusion : on ne saurait exagérer la gravité et l'étendue du péril qu'entraîne après lui le spiritisme actuel, et être trop en garde contre le fléau diabolique.

FIN

---

### Pensées

“ En la vigne du paresseux croissent épines et chardons. ”

“ Il y a beaucoup moins d'ingrats qu'on ne croit, car il y a bien moins de généreux qu'on ne pense. ”

---

### Rothschild (suite)

“ Pourtant, quelques fous semblaient tenir bon encore, car on signalait, par moments, des achats importants, suivis d'accalmie. On les attribuait à des ordres venus du dehors, donnés la veille par des spéculateurs mal renseignés ; ils se produisaient, quand le découragement s'accroissait, intermittents et comme au hasard.

“ Cette journée, puis la matinée du lendemain, s'écoulèrent ainsi. Dans l'après-midi seulement éclata la nouvelle de la victoire des alliés. Nathan lui-même, le visage radieux, la confirmait à qui voulait l'entendre. D'un bond, la Bourse remonta aux plus hauts cours. On plaignait Rothschild, on supputait

le chiffre de ses pertes ; on ignorait que, s'il avait fait vendre par ses courtiers connus, il avait fait acheter, sur une bien plus vaste échelle, par des agents secrets, et que, loin d'être en perte, il réalisait plus d'un million de livres sterling de bénéfice."

Un coup de filet de 30 millions de francs : jamais la mer du Nord ne s'était révélée si poissonneuse !

Que doit-on penser d'un pareil gain ? La feinte avec laquelle Rothschild a agi, c'est là la ligne noire sur le lucre des 30 millions.

La mer est affreuse.

Aucun pêcheur ne veut risquer la traversée. Vainement, Rothschild offrait 500, 600, 800, 1000 francs : nul n'ose accepter. Mais, est-il quelque chose d'insurmontable à la cupidité ? Enfin, l'un d'eux consent à transporter de l'autre côté du détroit le millionnaire, moyennant une somme de 2000 francs que Nathan compte à sa femme, le pauvre homme doutant fort de revoir sa cabane et sa compagne !

La barque s'éloigne.

Au large, la tempête se calmait. Jamais le proverbe que *La Fortune est avec les audacieux*, ne trouva plus complète application.

Etrange barque, tu peux bien rappeler, par ton audace heureuse, celle de César : mais ne rappelles-tu pas plus justement, sur cette mer du Nord, la barque des Normands qui fit pleurer Charlemagne ? . . .

Le même soir, Nathan Rothschild abordait à Douvres. " Brisé de fatigue, il réussit cependant à se procurer des chevaux de poste. Le lendemain, on le retrouvait à sa place habituelle, appuyé de côté à l'une des colonnes du Stock-Exchange, le visage pâle et défait comme celui d'un homme que vient d'atteindre un coup terrible. Le désarroi et la stupeur régnaient à la Bourse, et l'abattement de Rothschild n'était guère de nature à rassurer qui que ce soit. On l'observait, on échangeait des coups d'œil significatifs, on prévoyait de désastreuses nouvelles. Ne savait-on pas qu'il arrivait du continent et que ses agents vendaient ? Dans la vaste salle silencieuse, secouée par moments de bruyantes clameurs, les spéculateurs erraient comme des âmes en peine, discutant à voix basse l'attitude affaissée du grand financier. Ce fut bien pis quand le bruit courut qu'un



ami de Rothschild dit tenir de lui que Blücher, avec ses 117000 Prussiens, avait essuyé une terrible défaite, le 16 et le 17 juin, à Ligny, et que Wellington, réduit à une poignée de soldats, ne pouvait espérer tenir tête à Napoléon victorieux, libre désormais de disposer de toutes ses forces. Ces bruits se répandirent comme une trainée de poudre dans la cité. Les fonds baissèrent encore; on considérait la partie perdue. (A suivre)

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 19; à Mont-Carmel, le 21; au Cap St-Ignace, le 22; à Lévis, le 24. — La Cour d'appel a cassé l'arrêt du juge Lynch, condamnant à l'emprisonnement M. l'abbé Gill qui avait refusé de répondre, en sa qualité de témoin, à une question qui touchait au secret de la confession. — Plusieurs journaux libéraux parlent de porter plainte à Rome contre le clergé. C'est leur droit et la seule procédure régulière. Il est certain que la conduite du clergé n'a pas été uniforme pendant la dernière lutte, malgré la direction donnée par l'épiscopat. Nous désirons donc que les responsabilités soient bien établies, mais nous craignons que les plaignants se contentent de poser en victimes. — Ils parlent aussi de demander un délégué apostolique. Nous n'y avons pas d'objection, pourvu que ce ne soit pas pour se donner le plaisir de l'outrager comme ils ont outragé Mgr Smeulders. — Quand on voit des journaux tels que le *Witness*, le *Réveil* et la *Patrie* chanter que le résultat des dernières élections est la défaite du clergé et s'en réjouir, il est difficile de croire que la cause catholique vient de faire un pas en avant. — La plupart des électeurs ont parfaitement compris que le Mandement leur enjoignait d'exiger des candidats l'engagement formel et solennel de voter au parlement en faveur d'une législation réparatrice basée sur le jugement du Conseil Privé. Sur ce point ils ont agi en connaissance de cause. Ce qu'ils ont moins compris, c'est l'obligation grave d'obéir à cette injonction. — Le dernier numéro du *Rosaire* contient un article intitulé. A propos de l'instruction publique au Canada. Le R. P. Gonthier peut être sûr qu'on le lit toujours avec grand plaisir.